**Exercice BAC ∙ Transposer un texte en croquis**

**Sujet : Les réseaux de transports dans la structuration et la recomposition des territoires**

« Les réseaux de transport nationaux ont été pensés pour structurer le territoire. Les grandes infrastructures routières (autoroutes) ont été conçues en étoile autour de Paris. Elles relient les principales métropoles du territoire à la capitale. Ce modèle calque celui des premières routes nationales et des chemins de fer. Les lignes à grande vitesse (LGV) qui se développent à partir des années 1980 suivent le même modèle : axe Paris-Lyon en 1981, puis Marseille en 2001, axe Paris-Tours en 1990, axe Paris-Lille en 1993, axe Paris-Strasbourg en 2007, axe Paris-Bordeaux en 2017… Des gares TGV sont implantées dans les métropoles desservies.

L’ouverture européenne a engendré des recompositions du réseau. À partir des années 1990, on crée des extensions des LGV vers les pays voisins avec l’ouverture de lignes internationales spécifiques comme le Thalys (vers les Pays-Bas, la Belgique et l’Allemagne) en 1994 et l’Eurostar qui emprunte le tunnel sous la Manche pour relier Paris et Bruxelles à Londres en 1995. Les liaisons routières avec les pays voisins sont également renforcées grâce à des tunnels (comme le tunnel du Mont-Blanc) et à des liaisons autoroutières avec l’ensemble des pays frontaliers. L’inauguration en 2013 de la LGV Perpignan-Figuères (en Espagne) complète le réseau.

Les infrastructures de transport sont aussi les points d’appui de la mondialisation. Les ZIP (zones industrialo-portuaires) de Dunkerque, Nantes-Saint-Nazaire, Le Havre et Marseille-Fos sont créées dans les années 1960-1970. Elles deviennent des GPM (grands ports maritimes) en 2008, avec Bordeaux, Rouen et La Rochelle, ainsi qu’avec les ports de Guyane, Guadeloupe, Martinique et la Réunion en 2013. La France compte également des aéroports importants, avec un hub principal à Roissy-Charles-de-Gaulle et des aéroports importants à Nice, Lyon, Marseille, Toulouse et Bordeaux.»

D’après É. Libourel, Géographie de la France, © Armand Colin, 2017.